



# A.E-COPSD

Association Européenne des membres de Corps et  
Organismes Publics de Sécurité et de Défense



## EUROPEAN SHOOTER PROGRAM

### BREVET DE TIR AU PISTOLET 9mm

#### I - Présentation

Il s'agit d'un brevet de tir spécifique au pistolet semi-automatique de calibre 9mm. Il est géré et décerné par l'Aecopsd.

Il a été élaboré par des moniteurs de la Police Nationale, de la Gendarmerie et des Armées.

Ce programme est accessible aux hommes et aux femmes dès l'âge de 18 ans. Les barèmes sont communs, quel que soit l'âge ou le sexe.

#### II - Passage des épreuves

##### 21 - Condition du tir

Arme : Pistolet semi-automatique calibre 9mm parabellum

Tenue de l'arme : à 2 mains

Nombre de cartouche : 15 cartouches (3 chargeurs de 5)

Distance : 20 mètres

Cible : Type C50 FFT ou silhouette militaire

Position de tir : Debout (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> série) et à genoux (2<sup>ème</sup> série)

Séries: - 1 chargeur de 5 en moins de 30"

- 1 chargeur de 5 en moins de 20"

- 1 chargeur de 5 en moins de 10"

##### 22 - Déroulement

1- Approvisionnement des chargeurs (3 chargeurs à 5 cartouches)

2- Sur le pas de tir, sur ordre, approvisionner et charger l'arme

3- 1<sup>ère</sup> série, tir debout sur ordre de 5 cartouches en moins de 30 secondes

4- A la fin de la série, changement d'initiative du chargeur puis de position

5- 2<sup>ème</sup> série, tir un genoux à terre sur ordre de 5 cartouches en moins de 20 secondes

6- A la fin de la série, changement d'initiative du chargeur puis de position

7- 3<sup>ème</sup> série, tir debout sur ordre de 5 cartouches en moins de 10 secondes

8- Sur ordre, mesure de sécurité puis vérification des résultats

Le début et la fin de chaque série seront matérialisés par un coup de sifflet.

A chaque début de série, au coup de sifflet, les armes auront été préalablement approvisionnées, chargées et mises « en cible ».

Si au cours d'une série, une ou plusieurs cartouches ne sont pas tirées dans le temps imparti, le tireur devra obligatoirement arrêter l'épreuve au coup de sifflet. Pour chaque cartouche tirée après le coup de sifflet de fin de série, un point sera retiré du résultat final.

### 23 - Décompte des points

Chaque impact dans la cible compte pour un point.

Sur une cible C50, seul les impacts dans la zone noire seront comptabilisés

Sur une cible de type silhouette militaire, seul les impacts dans les zones 7 à 10 seront comptabilisés.

### III - Barème

Insigne Bronze « Marksman »	Insigne Argent « Expert »	Insigne Or « Master »
7 à 9 points	10 à 12 points	13 à 15 points

### IV - Insignes



Insigne Marksman



Insigne Expert



Insigne Master

### V - Sécurité

Pour le passage des épreuves de ce programme, le port de protections auditive et visuelle est obligatoire. En cas de non respect de cette obligation, les candidats n'auront pas accès au stand de tir.

Au niveau des épreuves, les mesures de sécurité doivent être scrupuleusement respectées. Le non respect de ces mesures sera sanctionné par une élimination immédiate du candidat.

En conséquence, avant le passage des épreuves, chaque candidat fera en sorte de connaître parfaitement les mesures à respecter et de posséder le matériel nécessaire.